ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis	DOSSIER PEDAGOGIQUE	UNITE DE FORMATION
		<u></u>

4	-	,			,		,	
ı	. I ล	nresen	te den	าลทศค	emane	an	réseau	•
•	. <u>_</u> _u	pi esem	ic acii	iuiiuc	CIII	uu	Lebeau	•

☑ (1) Communauté française **O** (1) Libre confessionnel **O** (1) Provincial et communal **O** (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) .Jean STEENSELSDate et signature (2) .Président du Conseil de Coordination

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

CODE DU DOMAINE 709 DE FORMATION (4)

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2) 4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de : \square (1) transition **O** (1) qualification

O (1) inférieur ☑ (1) supérieur du degré:

O (1) Enseignement supérieur de type court O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	0	Technique	О
Economique	0	Economique	О
Paramédical	0	Paramédical	О
Social	0	Social	О
Pédagogique	0	Pédagogique	О
Agricole	0	Agricole	О
Maritime	0	Maritime	0

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui \square (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° de 1 page (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° de 1 page (2)

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

⁽²⁾ A compléter

(3) Réservé à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

1.2.b

D 8 BIS/UF: au 01.03.98

Code de l'unité de		Code du domaine	
formation: (3)	75 67 24 U21 E1	de formation : (4)	709

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Initiation à la rhétorique et à l'éthique	CT	В	32
2. Part d'autonomie		P	8
		Total des	40
		périodes	

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date:6 septembre 2006	Signature:

D 8 BIS/UF: au 01.03.98

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'administration

⁽⁴⁾ Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

⁽⁵⁾ Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

⁽⁶⁾ Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Date:

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

1. FINALITES GENERALES.

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ♦ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- de décoder les messages et les informations véhiculés par l'image
- de révéler les signes qui composent une image par les prémices de la sémiologie
- de mettre en jeu deux niveaux de langage
- de communiquer par l'image
- de respecter les règles d'éthique établies

Date:

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

2.1. Capacités.

A partir de situations courantes ou au départ d'un texte écrit et/ou d'une communication orale dont la durée d'expression est comprise entre 5 et 10 minutes,

l'étudiant sera capable:

- ♦ de résumer fidèlement et de façon structurée
- ♦ d'exprimer, dans une langue claire et correcte, une réflexion personnelle à propos du message

2.2. Titres pouvant en tenir lieu.

Certificat de l'enseignement secondaire inférieur ou certificat de l'enseignement secondaire du deuxième degré

Date:

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Il est conseillé de ne pas organiser de groupe de plus de vingt étudiants.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Au niveau de la rhétorique de l'image

L'étudiant sera capable :

- de dégager les relations signifiantes des composantes du message:
 - la situation de communication
 - les différents types de messages
 - la théorie générale de la communication
 - le schéma de Jakobson (message, référent, émetteur, récepteur, code, canal)
 - le signe et ses faces signifiantes et signifiées
 - les notions de « bruit » et de redondance
- de distinguer les fonctions de l'image
- de lire et d'analyser les images
- d'évaluer la cohérence et l'efficacité du code « couleur »
- de distinguer les contenus explicites et implicites d'un document graphique:
 - objectivité et subjectivité,
 - dénotation et connotation,
- d'établir une convergence sémantique entre contenus et formes du message:
 - les valeurs personnelles et culturelles
 - les valeurs expressives et symboliques
 - les équivalences
 - la socialisation relative des codes
- d'identifier les éléments constitutifs de la mise en page et leurs modes de structuration:
 - les lignes de force et les points forts
 - les verticales, horizontales et obliques
 - les valeurs plastiques
 - le champ et le hors champ
 - la profondeur de champ, les plans, le point de vue
 - le temps et le mouvement
 - l'équilibre des masses, des vides et des pleins
 - les plans cinématographiques
 - les échelles de plan
- d'assurer la cohérence des éléments:
 - la correspondance
 - l'alignement
 - le rythme
 - les blocs typographiques
- d'adapter le style graphique d'un document :
 - les polices de caractères
 - la typographie

Au niveau de l'éthique

L'étudiant sera capable :

- d'identifier et de se conformer aux normes liées au respect de la personne
- de prendre conscience de l'impact du message visuel produit
- de différencier éthique et règles déontologiques

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à une mise en situation décrivant le cadre et les objectifs d'une communication :

- d'analyser une image donnée :
 - évaluer la cohérence et l'efficacité du code « couleur »
 - distinguer les contenus explicites et implicites
 - établir une convergence sémantique entre contenus et formes du message
 - identifier les éléments constitutifs de la mise en page et leurs modes de structuration
 - critiquer la cohérence des éléments
 - caractériser le style graphique
- ♦ d'adapter le style graphique
- de proposer une solution iconographique en respectant les règles d'éthique établies

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

♦ la pertinence et la cohérence des arguments énoncés

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

RHETORIQUE ET ETHIQUE DE L'IMAGE

Le chargé de cours sera un enseignant